

# PRESENTATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

## ▪ Nature et missions

Le centre d'action sociale est un établissement public administratif communal.

Il anime une action générale de prévention et de développement social dans la commune, en liaison étroite avec les institutions publiques et privées. Il peut intervenir sous forme de prestations remboursables ou non remboursables.

Le CCAS reçoit, informe et oriente les habitants de la commune dans le cadre de la prévention sociale, notamment dans leurs démarches : il participe à l'instruction des demandes d'aide sociale dans les conditions fixées par voie réglementaire. Il transmet les demandes dont l'instruction incombe à une autre autorité. L'établissement du dossier et sa transmission constituent une obligation, indépendamment de l'appréciation du bien-fondé de la demande.

Depuis avril 2014, 14 familles ont bénéficié du soutien du CCAS de Lasserre (information, aide au montage de dossiers, aide financière, aide de relogement).

## ▪ Composition

Le centre communal d'action sociale est administré par un conseil d'administration présidé, de droit, par le Maire.

Outre son président, Hervé SERNIQUET, le conseil d'administration du CCAS de Lasserre comprend, depuis le mois d'avril 2014, 8 membres :

- 4 membres élus du Conseil Municipal :  
Pierre-Marie CHALLANDE  
Marie-Josée LAGRASSE  
Muriel MOREAU  
Valérie PINEL
- et 4 membres nommés par le Maire :  
Sylvie BOSSART-DUDOUE  
Christiane BUISSON  
Sarah GAUGUIN  
Laurence VIE

## ▪ Budget

En tant qu'établissement public, le CCAS a un budget propre qu'il gère de manière autonome par rapport à la commune. Tous les documents relatifs au budget sont consultables en Mairie.

## ▪ Contacts

Pour toute demande d'information, vous pouvez vous adresser au :

### **Centre Communal d'Action Sociale**

36, avenue de Bouconne

31530 LASSERRE

Tél. : 05 61 86 61 46

Courriel : [ccas.lasserre@orange.fr](mailto:ccas.lasserre@orange.fr)



## « Regards vers les différences »

17 et 19 octobre 2014

Si vous souhaitez participer à cette exposition de peintures, dessins, collages ou photos, **inscrivez-vous avant le 11 octobre 2014** auprès du CCAS en téléphonant au **05 61 86 61 46** ou en envoyant un courriel à [ccas.lasserre@orange.fr](mailto:ccas.lasserre@orange.fr).

Des informations supplémentaires vous seront données prochainement sur le site internet de la Mairie <http://www.mairie-lasserre31.fr>.



### Rappel

« Opération Banque d'images ! »

*Lancée au travers du Flash de Juin cette opération est toujours d'actualité.*

*Sa date de fin est fixée au 30 juin 2015.*

« Donner vie, amplifier, illustrer ... les articles publiés au sein du Bulletin Communal (Echo de la Boumbouride, Flash Infos) et sur le site officiel de la Mairie » Tel est le projet ambitieux que s'est fixé l'équipe municipale ! Au gré de vos déplacements dans le village, tout au long des quatre prochaines saisons, vos photos, dessins, peintures et illustrations (couleur, noir & blanc, sépia ...) seront rassemblés dès septembre 2014 par la Commission Communication & Information. Les thèmes ne sont pas limités !

A vos appareils photo, crayons, feutres, pinceaux, cartons, toiles & papiers !

Ces « clichés », libres de droits, sont à envoyer par courrier électronique à : [mairie.lasserre2@wanadoo.fr](mailto:mairie.lasserre2@wanadoo.fr)

Certains diaporamas à télécharger ont récemment été déposés sur le site de la Mairie. Ils concernent le défilé et l'exposition de vieux tracteurs (16.08.2014) ainsi que le vide-grenier (20.07.2014). A l'heure où nous bouclons ce magazine, des photos sur le Forum des Associations & la fête du village (30.08.2014) sont présentées dans la rubrique A LA UNE.



## LE MOULIN A CAFE REDEMARRE ...



... le **mardi 14 octobre 2014**, à l'Espace social de Lasserre au 36, avenue de Bouconne. Il fonctionnera le : mardi de **9h30 à 11h30** (sauf pendant les vacances scolaires). *Le Moulin à Café est animé par le Centre Social de la Vallée de la Save.*

## Les « JE DIS des AIDANTS »

Vous trouverez en pièce jointe à ce FLASH INFO septembre 2014, une plaquette de l'ADMR visant à présenter une action que l'ADMR met en place avec ses partenaires.

Ces rencontres sont à destination des publics fragilisés par les maladies neurologiques (type Alzheimer et autres) et de leurs aidants.



## Dates des vacances scolaires 2014/2015

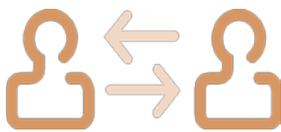
Pour l'académie de Toulouse

- Toussaint, du 18 Octobre 2014 au 3 Novembre 2014
- Noël, du 20 Décembre 2014 au 5 Janvier 2015
- Février, du 7 Février 2015 au 23 Février 2015
- Pâques, du 11 Avril 2015 au 27 Avril 2015
- Eté, à partir du 4 juillet 2015

## FORMATION AUX PREMIERS SECOURS



Le CCAS envisage de proposer aux habitants de Lasserre et des communes avoisinantes une formation aux premiers secours. Cela ne sera possible que si le nombre de participants est suffisant. Si vous êtes intéressé(e), vous pouvez communiquer votre nom et vos coordonnées au CCAS en téléphonant au : 05 61 86 61 46 ou en envoyant un courriel à [ccas.lasserre@orange.fr](mailto:ccas.lasserre@orange.fr).



## Partage d'Infos

Plusieurs administrés ont déjà profité de l'adresse mail « mairie.lasserre2@wanadoo.fr » pour nous faire partager leurs encouragements à la création & au maintien du site Internet de la Mairie, nous soumettre des pistes d'améliorations et nous poser des questions. Nous nous sommes efforcés de leur donner rapidement des réponses et avons décidé de vous faire partager le plus régulièrement possible certains éléments de réponses donnés pouvant susciter l'intérêt de tous !

Question : « est-ce que le site est vraiment consulté ? »

=>Réponse de la Com' « OUI ! ». Nous nous sommes procuré les statistiques de « fréquentations » du site. Pour le mois d'Août par exemple :

### Sessions

476

Il s'agit du nombre total de sessions sur la période. Une session est la période pendant laquelle un utilisateur est actif sur son site Web, ses applications, etc. Toutes les données d'utilisation (visionnage de l'écran, événements, e-commerce, etc.) sont associées à une session

### Utilisateurs

325

Il s'agit du nombre d'utilisateurs ayant exécuté au moins une session sur la période sélectionnée. Cette statistique inclut à la fois les utilisateurs nouveaux et connus

### Pages vues

1 777

Il s'agit du nombre total de pages consultées. Les visites répétées d'un internaute sur une même page sont prises en compte

### Pages/session

3,73

Pages/session (nombre moyen de pages) est le nombre moyen de pages vues au cours d'une session. Les visites répétées d'un internaute sur une même page sont prises en compte

00:02:39

Il s'agit de la durée moyenne d'une session

En Août, les pages les plus consultées sont :

Titre Page	Pages vues	Consultations uniques	Temps moyens passés sur la page
<a href="#">Accueil - Mairie de Lasserre</a>	529(29,77 %)	364(28,24 %)	00:01:17
<a href="#">Les festivités à venir - Mairie de Lasserre</a>	204(11,48 %)	133(10,32 %)	00:00:28
<a href="#">Les associations de Lasserre - Mairie de Lasserre</a>	88(4,95 %)	66(5,12 %)	00:02:22
<a href="#">Fête locale - Mairie de Lasserre</a>	74(4,16 %)	65(5,04 %)	00:01:37
<a href="#">P.L.U. - Mairie de Lasserre</a>	62(3,49 %)	38(2,95 %)	00:00:20
<a href="#">Présentation du village - Mairie de Lasserre</a>	56(3,15 %)	34(2,64 %)	00:00:44
<a href="#">Transports - Mairie de Lasserre</a>	42(2,36 %)	25(1,94 %)	00:01:56

## Bienvenue à Victor et Éric !



« J'ai rejoint l'équipe des conseillers municipaux de Lasserre en mars dernier et me suis rattaché à cette même période à la Commission des Travaux. Notre groupe de travail composé de 4 personnes, Cécile DEMBLANS, Pierre DUCHENE-MARULLAZ, Grégory LENFANT et moi, a depuis mené à bien des petits travaux de maintenance et de multiples interventions dites d'urgence (regards, rebouchage de trous, tontes, ...), ainsi que des travaux de voirie plus importants (vous avez tous entendu parler du chemin d'Emplume !). Nous travaillons par ailleurs sur l'élaboration d'études financières que nous défendons au sein de la Communauté de Communes de la Save au Touch (CCST) afin de soutenir des travaux de voirie et de trottoirs plus lourds & coûteux, qui s'inscrivent dans des actions de moyen terme. Le 20 juin 2014, le Conseil Municipal m'a élu 4ème Adjoint Chargé des Travaux. Ce statut me permet d'accroître ces responsabilités et de m'investir davantage dans cette tâche passionnante ».

Victor DE ALMEIDA



Le service technique de Lasserre compte un nouveau membre depuis février 2014 : Eric ZANET. Eric travaille en collaboration avec Patrick CENTIS et participe activement à la vie du village, en contribuant à l'entretien des bâtiments, des espaces verts, de la voirie, et intervient dans bien d'autres domaines.

Eric ZANET



Ci-contre Patrick CENTIS & Eric ZANET

## Taille des haies !



**Nous rappelons le fait que tous les riverains ayant des haies donnant sur la voie publique doivent les entretenir pour ne pas gêner les piétons.** Par exemple : il n'est pas suffisant de couper sa haie seulement du côté de sa propre maison. Il convient de couper également le côté qui donne sur la rue ou sur le trottoir pour ne pas gêner la circulation des passants et des poussettes.

## Sécurité routière

Depuis l'ouverture du chemin d'Emplume les communes de LASSERRE et PRADERE ont décidé de mettre place une « **zone 30** » allant du chemin d'Emplume jusqu'à la fin de la rue Maurice ARIBAUT. Nous vous remercions de **respecter cette limitation**.

## Travaux / Entretien voirie

La Communauté de Communes de la Save au Touch (CCST) a mis en place **des groupes d'intervention de petits travaux d'entretien voirie, afin de remédier aux problèmes les plus urgents**. Le 21 août nous avons reçu le technicien pour référencer les dégradations naturelles des voiries sur toute la commune. A ce jour nous attendons le compte-rendu qui nous permettra de réaliser les travaux.

Le Livret des Associations 2014/2015 a été distribué dans les boîtes aux lettres de l'ensemble de notre commune en amont de la fête du village (30.08.2014).

D'autres exemplaires sont disponibles en Mairie si nécessaire.





## Salubrité publique

Nous avons tous pu constater que le nombre de déjections canines tend à augmenter dans notre village. Et nous le savons tous, les déjections canines posent de véritables problèmes :

- **de propreté urbaine et d'environnement :**

dégradation du cadre de vie, souillures des espaces publics, des aires de jeux pour enfants...

- **d'hygiène :**

prolifération des microbes

- **de sécurité :**

risque de chute pour les personnes non-voies, les personnes âgées, les personnes handicapées, les enfants...

- **de finance :**

charge financière importante pour assurer le nettoyage des sites souillés (c'est-à-dire un coût pour chacun d'entre nous)

- **de relationnel :**

entre les possesseurs et les non possesseurs de chien

La législation précise que les déjections canines sont autorisées dans les seuls caniveaux à l'exception des parties de ces caniveaux qui se trouvent à l'intérieur des passages pour piétons.

En dehors des cas précités, les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics, les espaces des jeux publics pour enfants et ce par mesure d'hygiène publique.

Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement par tout moyen approprié au ramassage des déjections canines sur toute ou partie du domaine public communal.

Nous appelons à la vigilance de tous afin que notre village demeure un espace urbain toujours plus sain et plus propre, sans trottoirs, place, aire de jeux, remplis de déjections canines.

## Des paniers de légumes ... livrés !



Nous avons été contactés dès le mois de juillet par le Comité de Bassin d'Emploi du Nord Toulousain, une association Loi 1901 dont la vocation principale est d'agir en faveur de l'emploi local. Il est porteur de deux ateliers d'insertion par l'activité économique : **l'Atelier des Violettes** (production et vente de fleurs) et **l'Atelier des Quatre Saisons** (production et vente de légumes en conversion AB). Les jardins du CBE se situent lieu-dit 'Grande Rivière' RD17 à Montaigut sur Save (3 km de Montaigut / 6 km de Grenade). Ils permettent de proposer à des personnes connaissant des difficultés particulières d'accès à l'emploi, un contrat de travail rémunéré et un accompagnement renforcé vers l'emploi durable.

Dans le cadre de l'Atelier des Quatre Saisons des paniers de légumes et aromates (en conversion AB) sont vendus au prix de 10 EUR. Le contenu du panier n'est pas connu à l'avance mais cinq variétés différentes sont garanties toutes les semaines. Il n'y a pas d'obligation d'engagement, seul un contrat de confiance est signé. Les paniers sont confectionnés et livrés le jeudi. Les lieux de retrait (en fonctionnement) sont les suivants :

- sur le site des jardins du CBE (Lieu-dit 'Grande Rivière' à Montaigut sur Save / 3km de Montaigut direction Grenade) le jeudi entre 11h et 13h,
- au siège social du CBE (10 A Allées Alsace Lorraine à Grenade) le jeudi entre 14h et 18h,
- au point relais de Le Castera (à proximité de la Mairie) le jeudi à 11h ou entre 18h et 19h.

### Message du CBE

Nous sommes en train de développer les points de livraison (minimum 10 paniers à livrer en même temps) jusqu'à 30 km autour de Grenade. Toute aide est la bienvenue! Si vous êtes intéressé, vous pouvez confirmer votre commande par retour de mail ou par téléphone (05 62 79 17 39) en précisant votre point de retrait et nous retourner les **documents ci-joints complétés et signés** à l'enlèvement du panier.

### Message de la Mairie de Lasserre

Vous l'avez compris, dans le cadre où « nous » (ensemble des administrés) aurions à minima une commande de 10 paniers par semaine, un point de livraison pourrait voir le jour sur Lasserre. Nous vous invitons par conséquent à bien vouloir revenir vers nous afin que nous montions ce projet de livraison « proche de chez nous » avec vous !

Faites-vous connaître sur : [Mairie.lasserre2@wanadoo.fr](mailto:Mairie.lasserre2@wanadoo.fr)



# FICHE CLIENTÈLE

Date d'entrée au fichier : .....

NOM : .....

Prénom : .....

✉ : .....

☎ : ..... @ : .....

Si partenaire, NOM DE LA STRUCTURE : .....

☎ pro : ..... @ pro : .....

Souhaitez-vous être informé(e) des prochains événements organisés par les Jardins du CBE ?  OUI  NON



## ABONNEMENT AU PANIER

L'Atelier des 4 saisons (structure d'insertion par l'activité économique portée par le CBE) est spécialisé en maraîchage. Il se situe sur les communes de Daux et de Montaigut Sur Save.

Nous proposons à la vente des paniers de légumes de saison (label bio en cours d'obtention) pour une valeur de 10 €. Le contenu n'est pas connu à l'avance mais nous garantissons cinq variétés différentes toutes les semaines.

→ Je souhaite bénéficier d'un panier toutes les semaines à compter du **jeudi** (jour de livraison) ..... / ..... / ..... sauf désistement avant le mardi midi par mail : [cbe.nordtoul@wanadoo.fr](mailto:cbe.nordtoul@wanadoo.fr) ou par téléphone : 05 62 79 17 39. Passé ce délai, le panier sera facturé (sauf cas exceptionnels).

*Nous livrons en principe toute l'année sauf exception (vacances de Noël...) dans ce cas nous vous préviendrons à l'avance.*

→ Je choisis mon point de retrait :

- sur le site des Jardins du CBE (RD 17 à 3 km de Montaigut direction Grenade/Garonne) le jeudi entre 11h et 13h
- au siège social du CBE (10 A Allées Alsace Lorraine à Grenade/Garonne) le jeudi entre 14h et 18h
- au point relais de Le CASTERA (à proximité de la Mairie) le jeudi à 11h ou entre 18h et 19h

*Nous ne manquerons pas de vous informer des nouveaux points de livraison.*

*Nous vous précisons que la distribution dans les points relais est prise en charge par des bénévoles. Aussi nous vous remercions de bien vouloir respecter leur engagement, leur dévouement et le fonctionnement interne du point relais.*

je souhaiterai ⇒ un point relais sur la commune de .....

→ Je m'engage à retourner la semaine suivante le panier et les sacs réutilisables qui sont mis à ma disposition lors de la livraison du panier

→ Je privilégie le paiement par chèque à l'ordre du 'CBE du Nord Toulousain' en précisant le n° de facture

*La facturation se fait en fin de mois. Nous mettrons dans le premier panier du mois la facture du mois précédent. En retour nous vous remercions de bien vouloir nous adresser votre règlement la semaine suivante en le glissant dans la pochette de votre 'panier retour'. Nous fonctionnons sur un rapport de confiance réciproque.*

→ Je précise si j'ai des exigences particulières sur le type de légumes / aromates fournis : .....

→ J'atteste avoir pris connaissance de l'ensemble de ces informations et m'engage à respecter le fonctionnement

NOM Prénom :

Date :

Signature :

*Nous vous remercions pour votre confiance et pour l'intérêt porté à nos actions.*